

# La tarification de l'eau : une mauvaise solution à de faux problèmes

*Ce feuillet d'information vise à fournir un éclairage plus complet sur les enjeux de la tarification de l'eau en détruisant les principaux mythes entretenus à ce sujet. Car il faut savoir que les tenants de la tarification de l'eau n'hésitent pas à prendre des raccourcis qui servent leurs idées. Quand on démystifie les affirmations qui nous sont servies, on réalise que le recours à la tarification de l'eau représente une mauvaise solution à des problèmes qui n'existent même pas.*

## **MYTHE n° 1 La population de Montréal consomme beaucoup trop d'eau**

Selon la Ville de Montréal et les promoteurs de la privatisation et de la tarification de l'eau, la métropole frôle la catastrophe, car elle est la deuxième ville canadienne pour la consommation d'eau. Mais ce qu'ils oublient de dire, c'est que ce chiffre englobe les consommations résidentielle, industrielle, commerciale et institutionnelle (écoles, hôpitaux, etc.). En décortiquant les statistiques, nous constatons au contraire que Montréal est la grande ville canadienne où la consommation résidentielle est la moins élevée!

La consommation résidentielle est structurale : elle correspond à des besoins essentiels qui ne varient que très peu (cuisine, hygiène, lavage, etc.). Les consommations industrielle, commerciale et institutionnelle représentent 75 % de l'eau consommée à Montréal. Alors, si vous voyez en votre voisin un terroriste de l'eau parce qu'il arrose son asphalte, détrompez-vous!

## **MYTHE n° 2 La Ville n'a pas les moyens de se payer un réseau public**

Chaque fois que les firmes d'ingénierie font une nouvelle étude sur le coût de réfection des infrastructures en eau, la facture augmente! D'une estimation de 200 millions pour la totalité du réseau il y a quelques années, nous sommes passés à 4 milliards en 20 ans, gracieuseté d'une étude de SNC-Lavalin. La Ville de Montréal se dit incapable de faire face à une telle dépense. Elle a pourtant l'habitude d'amortir ses travaux d'entretien sur des dizaines d'années; de plus, elle a accès à des taux d'emprunt beaucoup plus avantageux que le secteur privé. D'ailleurs, elle a su gérer l'entretien et la croissance du réseau depuis plus de 155 ans. Mais la Ville nous propose de recourir aux compteurs d'eau ou à la taxation pour financer ces travaux de réfection, parce qu'elle serait en déficit d'opération pour son service d'eau. Que doit-on penser quand on sait qu'elle n'a pas le droit de faire de déficit et qu'elle affiche même des surplus?

## **MYTHE n° 3 Les compteurs d'eau dans les résidences : la solution pour réduire la consommation**

Selon la Ville et le privé, la solution consiste à installer des compteurs d'eau dans les résidences. Or, les résultats de diverses études scientifiques indiquent que l'installation de compteurs ne fait nullement baisser la consommation d'eau dans les résidences : croyez-vous vraiment que les mieux nantis cesseront de laver leur BMW pour autant? Le recours aux compteurs ne profitera qu'aux firmes spécialisées et aux plombiers, puisqu'il en coûtera certainement plus de 60 millions pour l'achat des compteurs et leur installation. En fait, l'implantation des compteurs d'eau dans les résidences a pour seul effet connu de limiter l'accès à l'eau potable chez les plus défavorisés et de les appauvrir davantage, ceux-ci et celles-ci devant déjà consacrer un pourcentage élevé de leur faible revenu à se loger, se nourrir, se chauffer, etc. Après celle des banques alimentaires, veut-on provoquer l'émergence des banques d'eau?

## **MYTHE n° 4 La taxe d'eau est un mode de financement équitable**

Le principe de l'utilisateur-payeur (représenté par les compteurs) n'est pas équitable car il ne permet pas à tous et à toutes d'avoir un accès adéquat à l'eau potable indépendamment de leurs revenus. Mais la taxe d'eau qui est également envisagée, une taxe uniforme par logement, n'est pas plus équitable : par exemple, une facture de 200 \$ à Westmount n'a pas le même effet dans le budget que la même facture à St-Henri. Au bout du compte, cette taxe serait payée par le propriétaire qui la reporterait ensuite sur ses locataires en augmentant leur loyer. Les locataires montréalais, déjà aux prises avec une crise du logement et d'importantes hausses de loyer, feront-ils en plus les frais d'une taxe d'eau?

La taxe d'eau uniforme par logement est une taxe régressive sur un bien essentiel alors que nous payons déjà pour l'eau dans la taxe foncière! L'eau n'est pas gratuite à Montréal. Les locataires aussi en assument les coûts dans leur loyer. Finalement, la taxe foncière est la voie la plus équitable, car elle permet une redistribution de la richesse et une solidarité sociale en faisant en sorte que les mieux nantis paient un peu plus que les autres : tous et toutes ont ainsi accès à l'eau quelle que soit leur capacité de payer.

***Disons NON à toute forme de tarification de l'eau dans les résidences!***

Toute reproduction de ce feuillet pour diffusion à la population et dans vos réseaux est vivement encouragée!